



# Rapport de synthèse

Les activités de MarinTrust permettent-elles d'améliorer ou de protéger les paramètres environnementaux ?

**PRÉSENTÉ À**

**MarinTrust**

**PRÉPARÉ PAR**

**Natural Justice Consulting**

# À PROPOS DE L'ÉVALUATION D'IMPACT

Natural Justice Consulting a le plaisir de présenter le rapport résultant de notre évaluation d'impact indépendante menée entre juin 2023 et février 2024 sur l'impact réalisé par MarinTrust. Cette évaluation d'impact examine l'impact réalisé grâce au(1) MarinTrust Factory Standard (version 2.0, 2017) et au(2) MarinTrust Improver Programme. Adhérant aux recommandations sur les bonnes pratiques du Code d'Impacts ISEAL (version 2.0, décembre 2014), cette évaluation approfondie vise à fournir à MarinTrust des indications sur la mesure dans laquelle leurs activités catalysent les changements environnementaux souhaités, tout en découvrant également les facteurs sous-jacents qui influencent leur réussite ou leur échec. La vérification de l'hypothèse est au cœur de notre évaluation :

## "Les activités de MarinTrust permettent d'améliorer ou de protéger les paramètres environnementaux"

Les pages suivantes de ce rapport de synthèse de l'évaluation d'impact décrivent les points suivants

- la collecte des données
- Limites de l'évaluation d'impact
- Les conclusions sur les améliorations apportées par les activités de MarinTrust
- Constatations sur les effets inattendus de la certification MarinTrust
- Constatations sur les motivations, les moteurs et les obstacles aux activités de MarinTrust
- Recommandations pour les futures évaluations d'impact

## REMERCIEMENTS

Natural Justice Consulting souhaite remercier toutes les personnes interrogées dont la participation et les idées ont grandement contribué à cette évaluation d'impact.

**Cette évaluation d'impact a été rendue possible grâce à une subvention du Fonds d'Innovation de l'ISEAL, qui est soutenu par :**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation  
Federal Department of Economic Affairs,  
Education and Research EAER  
**State Secretariat for Economic Affairs SECO**

**Clause de non-responsabilité:** Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du secrétariat de l'ISEAL, des membres de l'ISEAL ou des entités donatrices du Fonds d'innovation de l'ISEAL.

## EN SAVOIR PLUS ?

Le présent rapport de synthèse offre une vue d'ensemble de l'approche et des principales conclusions de l'évaluation d'impact. Il résume l'essentiel des conclusions de l'évaluation sur l'impact observé des activités de MarinTrust. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations ou une compréhension plus complète de MarinTrust et de l'évaluation d'impact, les liens fournis vous renvoient à des ressources supplémentaires. Ce résumé vise à offrir un aperçu concis mais informatif du processus d'évaluation et des résultats afin de faciliter l'accès à l'évaluation.

[Lien vers le rapport complet de l'évaluation d'impact](#) (en anglais)

Pour en savoir plus sur la [norme MarinTrust Factory](#) ou le [programme MarinTrust Improver](#).

À propos de l'auteur ([Eva van Heukelom](#), au nom de [Natural Justice Consulting](#)).

Pour étayer l'hypothèse et atteindre les objectifs du projet, les données suivantes ont été collectées :

- A. Données quantitatives provenant d' **enquêtes** menées auprès des trois groupes d'enquête\* ;
- B. **Données quantitatives** sur tous les sites certifiés MarinTrust et les sites du programme Improver ;
- C. Données qualitatives obtenues par le biais d'**entretiens** avec un sous-ensemble sélectionné de participants aux enquêtes dans les trois groupes d'enquête ;
- D. Examen des **exigences légales** relatives à la pêche INN, à la traçabilité des matières premières et aux émissions pour les personnes interrogées (sélectionnées) ;
- E. Examen des **préférences du marché** pour la certification MarinTrust et le programme d'amélioration, c'est-à-dire l'approvisionnement par les producteurs d'aliments pour animaux et les producteurs d'aliments pour animaux de compagnie.

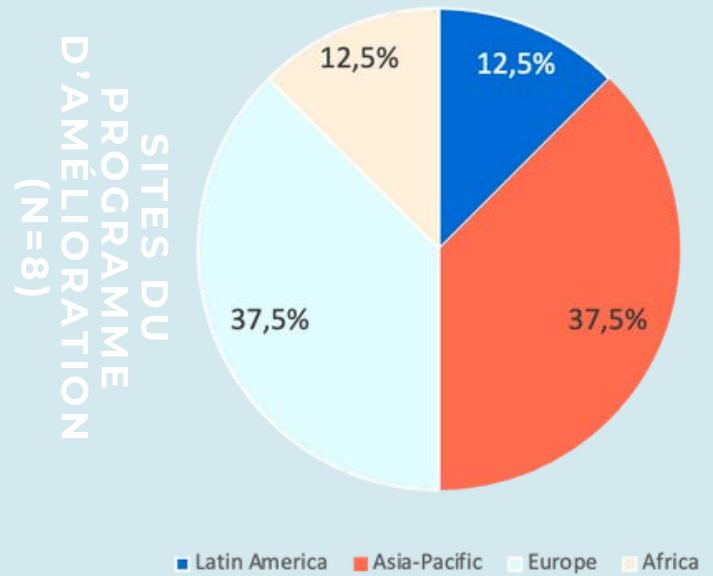
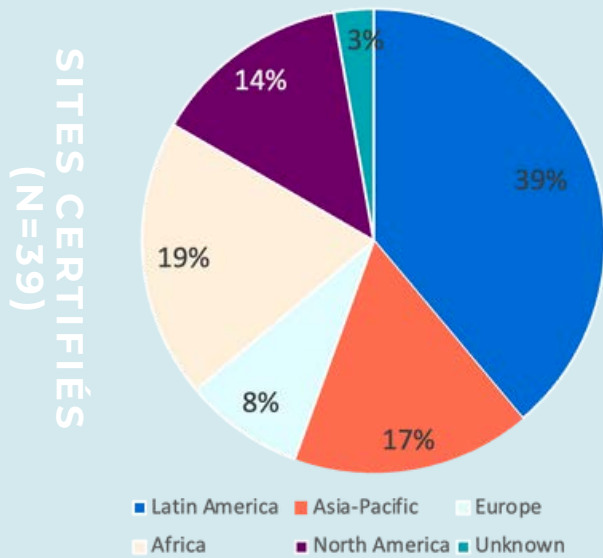
En combinant des méthodologies quantitatives et qualitatives et en analysant les exigences légales et la dynamique du marché, cette méthodologie permet une compréhension globale de l'impact environnemental des activités de MarinTrust. La méthodologie est conçue pour établir des corrélations, des liens de causalité et tout effet involontaire.

*\*Trois groupes d'enquête distincts ont été constitués : Les sites certifiés MarinTrust (1), les sites du programme d'amélioration MarinTrust (2) et les sites non engagés (3). Ce dernier groupe se réfère aux sites qui ne s'engagent pas actuellement avec MarinTrust par le biais du Factory Standard ou du Improver Programme.*

Les limites à prendre en compte dans l'examen de cette évaluation d'impact sont les suivantes :

- **Capacité limitée à analyser les données de l'enquête sur la base de points communs :** Le nombre total de répondants est de 47 représentants de sites. Cette petite taille d'échantillon pose un problème pour discerner les points communs entre les usines et l'influence potentielle sur les résultats, étant donné que de nombreux facteurs (pays, taille, structure de l'entreprise) influencent les réponses.
- **Taille de l'échantillon des sites du programme d'amélioration :** Seuls 8 répondants ont participé au groupe d'enquête du programme d'amélioration.
- **Taille de l'échantillon des sites non engagés :** Les efforts déployés pour inclure des répondants des sites non engagés n'ont donné lieu qu'à deux réponses. Compte tenu de ce taux de réponse limité, les informations obtenues grâce à leurs réponses ne sont pas statistiquement significatives.
- **Les obstacles à la participation n'ont pas pu être évalués de manière adéquate :** Le fait que toutes les personnes interrogées représentent un site certifié ou un site participant au programme d'amélioration (voir la limitation précédente) signifie qu'il n'y a pas de réponses de la part de ceux qui n'ont pas été en mesure de surmonter des obstacles tels que les coûts ou les capacités.
- **Sites proposant à la fois des supports certifiés et des supports du programme d'amélioration :** Les supports du programme d'amélioration ne sont pas les mêmes que les supports certifiés, mais il est possible qu'un site propose à la fois des supports certifiés et des supports du programme d'amélioration.
- **Différence dans l'année de démarrage de la certification et du programme d'amélioration :** La certification de MarinTrust est disponible depuis 2009 (à l'époque : IFFO RS), tandis que le programme d'amélioration a été introduit en 2015. Peut influencer le niveau de référence avant l'intervention.
- **Évolution des exigences de certification :** En fonction de la date de la certification initiale, le niveau de référence pré-intervention des sites certifiés peut être différent.

# QUI A PARTICIPÉ ? SITES QUI ONT RÉPONDU



## AMÉLIORATIONS APPORTÉES GRÂCE AUX ACTIVITÉS DE MARINTRUST

Cette section examine les principales conclusions dans le contexte des améliorations apportées à la suite des "activités de MarinTrust". Par ces activités, nous entendons à la fois la norme d'usine (certification) et le programme d'amélioration. Une grande majorité (80%) des sites certifiés et 71% des personnes interrogées dans le cadre du Programme d'Amélioration sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle leur site s'est amélioré en matière d'approvisionnement responsable, de traçabilité, de fabrication responsable et de procédures pour obtenir la certification ou participer au Programme d'Amélioration.

L'approvisionnement responsable en produits de la pêche et la traçabilité sont des domaines dans lesquels la plupart des répondants des sites certifiés sont (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle des améliorations ont été apportées (81-94 % des sites certifiés et 71 % des répondants des sites du programme d'amélioration). La validation de la notion d'amélioration a été confirmée lors des entretiens, au cours desquels les personnes concernées par certains éléments des activités de MarinTrust ont également indiqué que la certification les avait aidées à renforcer leurs paramètres environnementaux. En particulier, parmi les 47 participants à cette évaluation, on a identifié un cas où la certification de MarinTrust n'a pas eu d'impact positif sur les paramètres environnementaux.

La minimisation de l'impact négatif de la pêche sur l'habitat des espèces et sur les espèces PTE sont les domaines où les activités de MarinTrust ont eu le moins d'impact, avec environ 67% indiquant que des améliorations ont été apportées dans une (très) large mesure.

**Les répondants qui ont reconnu que leur site avait apporté des améliorations dans plusieurs domaines**

# 71-80%

**Domaine d'amélioration le plus fréquemment indiqué**

- 1. TRAÇABILITÉ & RESPONSABLE RESPONSABLE**
- 2. FABRICATION RESPONSABLE**
- 3. PROCÉDURES FORMALISÉES POUR L'APPROVISIONNEMENT**
- 4. PROCÉDURES FORMALISÉES POUR LES ÉMISSIONS**

L'examen des améliorations signalées d'un point de vue géographique révèle des divergences notables dans les résultats obtenus d'un continent à l'autre. Les sites d'Amérique du Nord et d'Afrique se distinguent par le plus grand nombre d'améliorations apportées pour obtenir la certification MarinTrust ou participer au Programme d'Amélioration. En moyenne, les améliorations apportées aux critères relatifs à l'approvisionnement responsable et à la traçabilité des matières premières signifient que le site s'est amélioré "dans une très large mesure". En outre, une moyenne de 7,12 politiques et procédures formelles sur les 9 requises ont été ajoutées à la suite des activités de MarinTrust.

En revanche, l'Europe, qui rapporte le moins de changements dus aux activités de MarinTrust, indique en moyenne que des améliorations ont été apportées "dans une large mesure" et que 4,67 politiques et procédures formelles ont été ajoutées. On peut donc en déduire que les sites considèrent que l'obtention de la certification MarinTrust a apporté des améliorations dans le contexte de l'approvisionnement responsable et de la traçabilité dans une large mesure dans tous les domaines, mais que les sites d'Amérique du Nord et d'Afrique considèrent que ces changements sont encore plus significatifs que dans d'autres domaines.

Enfin, les améliorations signalées ont été comparées aux exigences légales en matière d'éradication des matériels de pêche INN, des émissions, des déchets et des rejets dans l'eau. D'une manière générale, on constate que de nombreux pays et/ou régions ont pris des mesures dans le contexte de l'atténuation des émissions et des déchets, allant de limites strictes à des initiatives visant à encourager des pratiques plus responsables par le biais de systèmes de plafonnement et d'échange ou de taxes sur les émissions. Outre les efforts législatifs considérables déployés par l'UE, les États-Unis et certaines ORGP, les exigences légales en matière de traçabilité et d'évitement des matières issues de la pêche INN, dont l'efficacité a été prouvée, semblent dépendre principalement d'initiatives privées. Cela semble confirmer les conclusions selon lesquelles la traçabilité et les produits issus de la pêche INN sont les domaines dans lesquels MarinTrust Certification a le plus contribué à l'amélioration ou à la protection des paramètres environnementaux.

**"La certification MarinTrust nous a permis de former nos collaborateurs et notre équipe à la mise en pratique des éléments de responsabilité"**

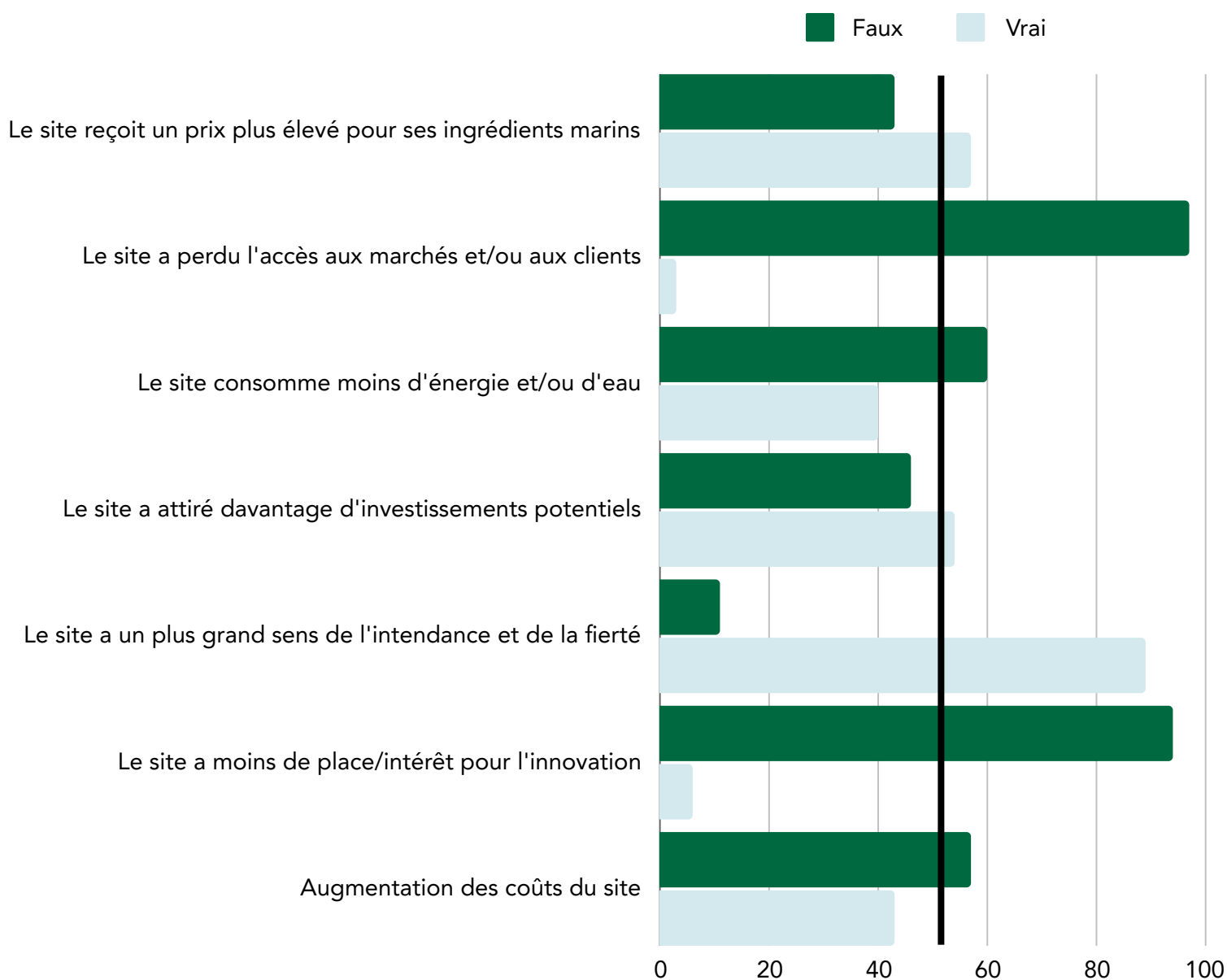
### **Contributions à l'éradication des produits issus de la pêche INN dans les ingrédients marins**

Cette section montre clairement comment des améliorations ont été apportées dans le contexte de l'approvisionnement responsable. La plupart des observations remarquables n'ont pas explicitement abordé l'impact sur l'éradication des produits issus de la pêche illécite, non déclarée et non réglementée (INN). Étant donné qu'il s'agit de l'un des principaux objectifs de la norme MarinTrust ([voir le site web de MarinTrust](#)), il convient de mettre en évidence certains résultats clés concernant les produits issus de la pêche INN. Selon 75 % des personnes interrogées, une procédure visant à démontrer la capture légale de matériel de pêche a été ajoutée pour obtenir la certification MarinTrust ou devenir un participant au Programme d'Amélioration. On peut prudemment en déduire que seule une usine sur quatre disposait d'une politique INN avant d'obtenir la certification MarinTrust. De même, 72% des répondants ont indiqué que l'obtention de la certification MarinTrust avait eu un impact sur leur capacité à démontrer que les produits de la pêche dont ils s'approvisionnent sont capturés légalement. Cette constatation suggère qu'après la traçabilité, l'éradication des produits de la pêche INN est un domaine dans lequel les personnes interrogées estiment que la certification MarinTrust a apporté une contribution.

# EFFETS INATTENDUS DE LA CERTIFICATION MARINTRUST

Cette section ne comprend que les résultats obtenus sur les sites certifiés, car la liste des effets non intentionnels concerne les effets qui ont suivi la certification de MarinTrust.

MarinTrust tient à jour une liste des effets non intentionnels dans le cadre de son système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL). Les effets non intentionnels font référence à des résultats ou à des impacts qui ne sont pas directement définis dans la théorie du changement de MarinTrust et qui peuvent être de nature négative, positive ou neutre. Les effets ne font pas partie du "chemin prévu" que MarinTrust souhaite emprunter pour obtenir les effets souhaités. Les effets non intentionnels identifiés par MarinTrust concernant les paramètres environnementaux ont été inclus dans l'auto-évaluation de cette évaluation d'impact, en demandant aux personnes interrogées si l'effet non intentionnel s'était produit et en testant les valeurs aberrantes pour savoir si elles comprenaient correctement l'effet non intentionnel. Tout effet non intentionnel dont la ligne violette dépasse la marque blanche de 50 % se produit régulièrement. Les résultats de l'auto-évaluation sont les suivants :



# LES MOTIVATIONS ET LES MOTEURS DES ACTIVITÉS DE MARINTRUST

Pour l'examen des motivations et des moteurs, les influences exercées par les demandes des clients, les (autres) parties prenantes et les motivations internes de l'usine sont étudiées. Les répondants à l'enquête ont donné un aperçu du nombre de clients (en volume) qui demandent des matériaux certifiés par MarinTrust et par le programme Improve. Pour les matériaux certifiés, l'enquête a révélé une fourchette allant de 25 % à 100 %, avec en moyenne 71 % des clients (en volume) demandant des matériaux MarinTrust. En revanche, pour les matériaux du Programme d'Amélioration de MarinTrust, la fourchette s'étendait de 0 % à 100 %, avec une moyenne de 47 % des clients (en volume) demandant des matériaux du Programme d'Amélioration.

Au-delà de la demande de leurs clients, un contexte plus large d'influences a été appréhendé en demandant aux répondants d'exprimer le degré d'influence, allant de l'absence d'influence à une très grande influence. Les parties prenantes incluses étaient le gouvernement, les clients, les fournisseurs, les ONG, la communauté locale, les concurrents directs, les travailleurs et les actionnaires (le cas échéant). **Les principales influences sur la décision d'obtenir la certification MarinTrust** ont été les clients, suivis des actionnaires en deuxième position et de la concurrence directe en troisième position. Notamment, l'influence la plus faible a été attribuée au gouvernement, avec 57% des répondants indiquant qu'il n'y avait pas d'influence et 20% attribuant seulement une certaine influence au gouvernement. **L'influence sur la décision de participer au Programme d'Amélioration MarinTrust** présente une image similaire, les clients et les concurrents directs étant les parties prenantes les plus influentes. Les principales différences résident dans le fait que moins de sites ont des actionnaires et que la communauté locale n'a jamais été citée comme une partie prenante ayant une influence sur la décision de devenir un participant. Enfin, l'influence des travailleurs est nettement plus faible, ce qui peut s'expliquer par le fait que les pays ayant indiqué que les travailleurs avaient une grande influence ne sont pas représentés dans les sites du Programme d'Amélioration.

**Une étude de marché** a été réalisée auprès de producteurs d'aliments pour l'aquaculture et d'entreprises d'aliments pour animaux de compagnie. Un échantillon de 20 producteurs d'aliments pour animaux de compagnie et de 18 producteurs d'aliments pour aquaculture a été constitué, représentant au minimum les 10 plus grands producteurs. Ces clients ont été sélectionnés parce que 50 à 51 % des répondants ont indiqué avoir pour clients des producteurs d'aliments pour animaux de compagnie et 87,5 à 92 % des répondants ont pour clients des producteurs d'aliments pour animaux d'aquaculture. L'écart entre les pourcentages résulte d'une mesure séparée des répondants du programme d'amélioration et des répondants certifiés.

% de clients (en volume) demandant MarinTrust-matériaux

## MATÉRIAUX CERTIFIÉS



## MATÉRIEL POUR LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION



**Influence des parties prenantes, de la plus influente à la moins influente**

1. LES CLIENTS
2. LES ACTIONNAIRES
3. LES CONCURRENTS DIRECTS
4. LES FOURNISSEURS
5. LES ONG
6. LES TRAVAILLEURS
7. LA COMMUNAUTÉ LOCALE ET LE GOUVERNEMENT

# 4/20

Les producteurs d'aliments pour animaux examinés font confiance à MarinTrust pour leur approvisionnement, ce qui représente une part de marché de 48 %.

# 7/18

Les producteurs d'aliments pour poissons examinés s'approvisionnent auprès de MarinTrust, qui représente une part de marché de 46 à 60 %.

## Motivations pour obtenir la certification MarinTrust

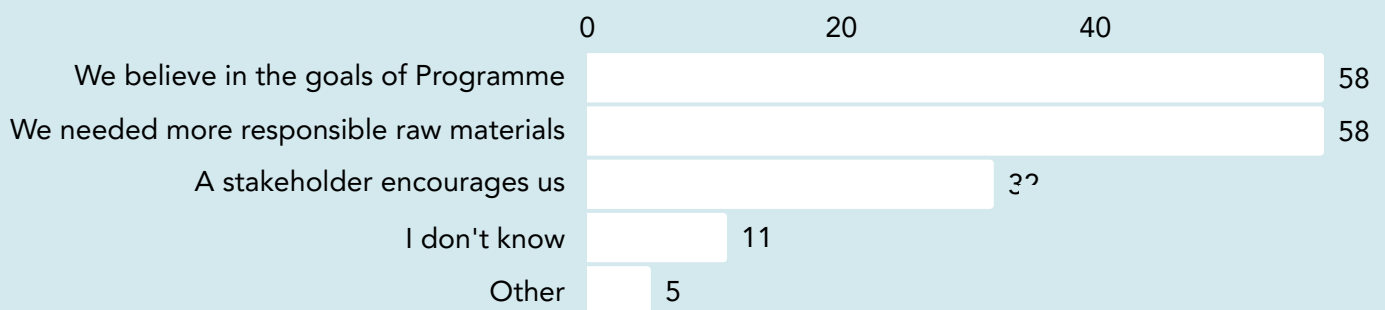
Les personnes interrogées sont unanimes à penser que la certification MarinTrust les aidera à acquérir et à conserver des clients, et une grande majorité d'entre elles la considère également comme un avantage concurrentiel. En outre, une grande majorité (97 %) considère que c'est la bonne chose à faire, et 80 % conserveraient la certification même en l'absence de demande de la part des clients. Même parmi les personnes apparemment moins motivées, on reconnaît que la certification MarinTrust apporte des améliorations substantielles sur le plan de l'environnement. Un répondant certifié a exprimé un manque d'avantages perçus et n'a pas l'intention de conserver la certification. Les personnes interrogées dans le cadre du Programme d'Amélioration qui ne sont pas encore certifiées ont exprimé leur motivation à obtenir la certification MarinTrust à l'avenir, toutes les personnes interrogées ayant indiqué cet objectif et aucune ne l'ayant perçue comme un manque d'avantages. Environ 40 % des personnes interrogées ont indiqué que la participation au Programme d'Amélioration réduisait l'urgence d'obtenir la certification. Cependant, il n'est pas certain que ces répondants sachent que le programme d'amélioration est limité dans le temps et n'offre pas d'alternative permanente à la certification MarinTrust.

**"La certification MarinTrust est devenue une exigence pour améliorer la valeur de nos matériaux et être en mesure d'attirer des clients plus exigeants"**

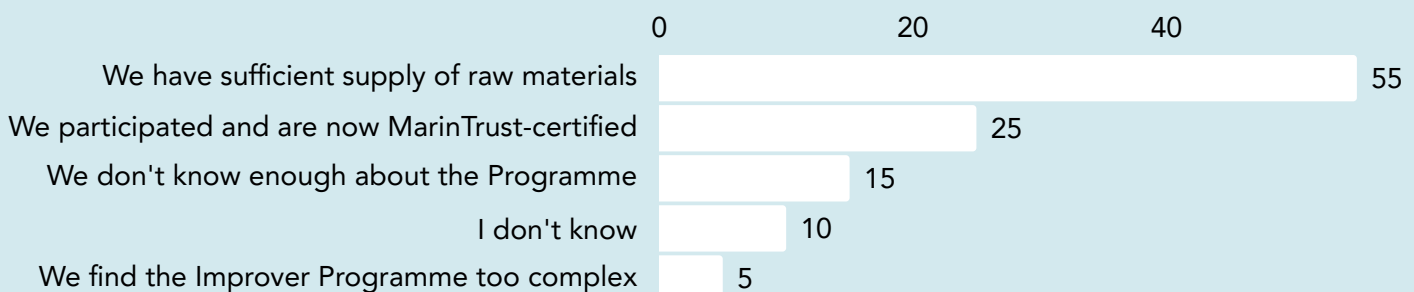
## Motivations pour participer au programme d'amélioration

Tous les répondants ont été interrogés sur leurs motivations pour participer (ou non) au Programme d'Amélioration, la disponibilité de matières premières responsables approuvées par MarinTrust étant la raison la plus fréquemment citée, tant pour l'adhésion que pour l'abstention. En outre, la croyance dans les objectifs du programme a été choisie aussi fréquemment que la disponibilité des matières premières, ce qui suggère un engagement inhérent à l'approvisionnement responsable parmi les participants. Enfin, les réponses dans ce contexte ont indiqué une possible incompréhension du Programme d'Amélioration, ce qui a également été confirmé par divers commentaires et réponses aux entretiens. Notamment, la plupart des malentendus ont été exprimés par des répondants situés dans un pays où il n'y a pas de sites du Programme d'Amélioration.

### Pourquoi participez-vous au Programme d'Amélioration ? (n=19)



### Pourquoi ne participez-vous pas au Programme d'Amélioration ? (n = 20)





# OBSTACLES AUX ACTIVITÉS DE MARINTRUST

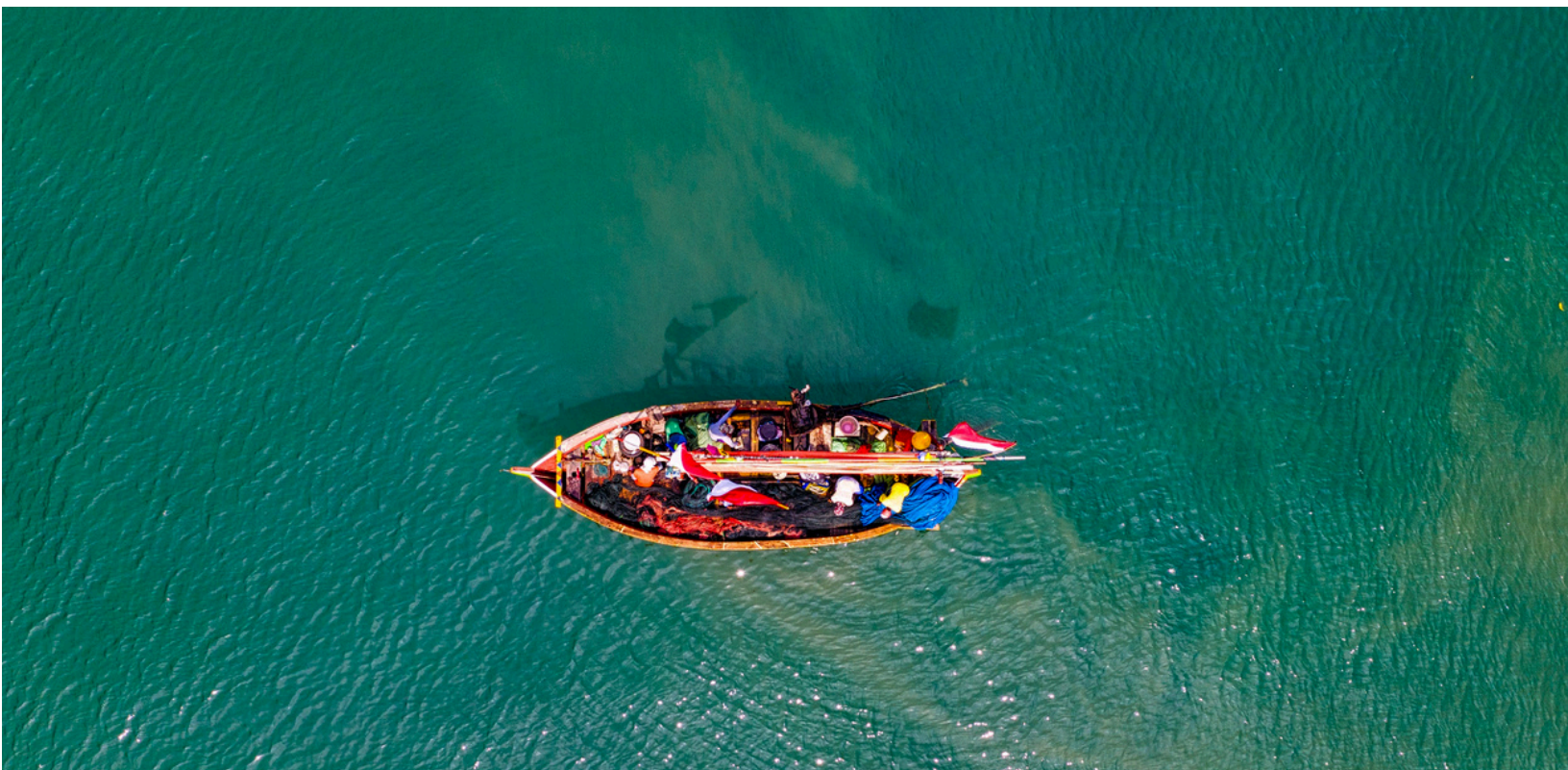
D'une manière générale, l'évaluation des obstacles à la participation aux activités de MarinTrust se heurte à des difficultés de mesure, étant donné que les résultats reflètent principalement les perspectives des sites certifiés et des sites du programme d'amélioration, des entités qui ont déjà surmonté des obstacles potentiels tels que les contraintes financières ou la capacité organisationnelle.

En ce qui concerne les obstacles à la participation au Programme d'Amélioration, plusieurs répondants certifiés (15 %) ont indiqué qu'ils n'avaient pas suffisamment de connaissances sur le Programme d'Amélioration. Un pourcentage plus faible (5 %) considère que le programme est trop complexe. Enfin, un répondant a identifié un problème lié à ce qu'il considère comme une forte dépendance à l'égard de la gestion gouvernementale dans le cadre du Programme d'Amélioration.

En ce qui concerne les obstacles potentiels à la transition des sites du Programme d'Amélioration vers la certification MarinTrust, les obstacles testés comprenaient principalement les implications financières et le respect des exigences de certification. Bien qu'aucune des personnes interrogées n'ait cité le coût comme un obstacle à l'obtention de la certification MarinTrust, l'une d'entre elles a exprimé des inquiétudes quant à la structure des coûts associés à la participation au Programme d'Amélioration.

Alors qu'une minorité (28%) a exprimé des appréhensions quant à la rigueur des critères d'évaluation des pêcheries de MarinTrust, ces mêmes personnes interrogées sont restées optimistes quant à l'obtention de la certification par le biais de la participation au Programme d'Amélioration. Il est à noter qu'aucun autre obstacle n'a été évoqué dans les commentaires ou les entretiens.

*Pour plus de détails concernant les coûts associés à la certification MarinTrust ou à la participation au Programme d'Amélioration, les parties intéressées sont invitées à se référer au site web de MarinTrust [ici](#).*



# RECOMMANDATIONS

Enfin, cette page présente les recommandations pour les futures évaluations d'impact de MarinTrust. L'expérience de cette première évaluation d'impact menée par Natural Justice Consulting a permis de tirer des enseignements.

## **1 Renforcer en permanence la compréhension des exigences légales**

Le développement continu des connaissances juridiques dans les principaux pays cibles devrait soutenir les futures évaluations d'impact, ainsi que les activités de sensibilisation et de communication concernant la certification MarinTrust et le programme Improve.

## **2 Saisir les améliorations apportées au cours du processus de certification ou de l'intégration dans le programme d'amélioration.**

Les non-conformités corrigées au cours du processus d'audit ne sont pas incluses dans les données de cette évaluation d'impact. Cependant, l'examen de ces données au niveau du site pourrait révéler des améliorations dues aux activités de MarinTrust si elles étaient examinées de manière continue.

## **3 Travailler avec plusieurs cycles d'évaluation**

Malgré la limitation du champ d'application aux paramètres environnementaux, le champ d'application était encore assez large. Compte tenu de l'ambition d'inclure des paramètres sociaux dans les évaluations futures, il est suggéré de mettre en place des évaluations d'impact désignées et des mécanismes de retour d'information pour les différents éléments de données afin d'accroître la valeur et la profondeur des connaissances acquises.

## **4 Construire une boucle de rétroaction**

Une interaction régulière, au-delà des évaluations d'impact, avec les usines certifiées ou participant au programme d'amélioration est cruciale pour maintenir la bonne volonté. Il est essentiel de répondre rapidement au retour d'information afin d'éviter de risquer de futures évaluations. Il est recommandé d'aborder explicitement les améliorations mises en œuvre ou de justifier le maintien des pratiques actuelles.

## **5 Continuer à travailler avec plusieurs langues**

Les enquêtes ont été proposées en anglais, espagnol, français, vietnamien et thaïlandais, tandis que les entretiens se sont déroulés en anglais et en espagnol. Cela a probablement stimulé l'engagement, en accord avec l'orientation mondiale de MarinTrust. Les outils numériques pourraient rationaliser la collecte et l'analyse des données multilingues.

## **6 Sensibilisation accrue des clients des sites**

Les commentaires des clients indiquent qu'il est possible d'accroître l'adoption de MarinTrust parmi les acheteurs d'ingrédients marins, y compris les producteurs d'aliments pour animaux de compagnie et les producteurs d'aliments pour l'aquaculture. Les raisons pour lesquelles certains ne se renseignent pas sur MarinTrust ne sont pas claires. Il est recommandé de s'engager directement ou d'utiliser des plateformes de collaboration.